



# TAXE D'APPRENTISSAGE

AGISSONS ENSEMBLE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES!



**guider**  
seul ou à plusieurs



**dénicher**  
la perle rare



**inspirer**  
pour mieux sélever



**incuber**  
Pour innover ensemble

A la fois cellule d'expertise et startup sociale, nous sommes le pôle d'accompagnement et d'innovation sociale en faveur de l'emploi du GROUPE SOS.

Pour renforcer notre impact auprès des jeunes, des adultes et des acteurs qui les entourent, nous expérimentons des solutions nouvelles pour faire bouger les lignes.

## LE PROGRAMME teame.

L'objectif du programme **teame.** est de **remobiliser les jeunes les plus vulnérables** en les faisant participer à la création d'une coopérative éphémère pour **développer leur capacité d'agir** et vivre une expérience réelle de gestion et de vie en entreprise. Une **teame.** c'est 8 à 12 jeunes qui créent et gèrent durant 3 mois leur entreprise.

## GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE, NOS ACTIONS EN 2017 :



55 jeunes accompagnés dans 7 **teame.** sur 3 départements en Ile-de-France



15 entreprises mobilisées pour former les jeunes sur la finance, le marketing, le management...



87% des jeunes sont reconnectés à l'emploi ou à la formation dans les 2 mois qui suivent la fin de la **teame.**

**MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT SOUTENUS EN 2017 !**

# GRÂCE À VOTRE TAXE, NOS PROJETS POUR 2018

## 160 JEUNES

Étendre les **teame.** dans les territoires Val d'Oise et Seine-Saint-Denis et ainsi toucher 180 jeunes.

## 15 JOURNÉES DE FORMATION

15 jours de formations de qualité avec plus de 70 entreprises intervenantes : coaching, visites d'entreprise, mise à disposition d'un lieu d'accueil pour leur conseil d'administration, devenir parrain ou marraine d'une **teame.**

## 12 ÉVÈNEMENTS

Un évènement d'inauguration et de clôture pour chaque **teame.** organisés par les jeunes en autonomie.

## VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART AUX PROJETS DE LA PLATEFORME i ?



Vous pouvez verser une fraction de votre taxe d'apprentissage à La Plateforme i par l'intermédiaire de votre organisme collecteur, avant le **28 février 2018.**



La Plateforme i est habilitée à percevoir une partie des fonds **Hors Quota**, selon l'article L.6241-10 du Code du travail et apparait sur la liste des «Etablissements admis à titre dérogatoire».



Sur votre formulaire de déclaration de la taxe, veuillez indiquer : La Plateforme insertion - 775 685 506 00419, comme bénéficiaire.



Pour nous permettre de vous remercier de votre engagement, merci de nous retourner le bordereau ci-joint.



Nom de l'établissement et référent

La Plateforme i - [www.plateforme-i.fr](http://www.plateforme-i.fr)  
379, avenue du Président Wilson  
93210 - La Plaine-Saint-Denis  
SIRET : 775 685 506 00419

Sébastien Giraud  
Directeur de La Plateforme i  
01.58.30.55.08 / 06.83.54.70.59  
[sebastien.giraud@groupe-sos.org](mailto:sebastien.giraud@groupe-sos.org)